



**JANVILLE**  
**EN BEAUCE**

Bulletin Municipal  
2022



**Construisons ensemble**  
le Janville-en-Beauce de demain.



**Mairie de  
Janville-en-Beauce,**  
15 Place du Martroi, 28310  
JANVILLE-EN-BEAUCE,  
Tél. : 02.37.90.00.53



## ÉDITORIAL

Le bulletin municipal a pour vocation de retracer la vie municipale de l'année passée et de dessiner les grandes orientations de la politique municipale pour la nouvelle année.

L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des salariés municipaux travaillent souvent dans l'ombre, mais leur vocation est de servir la communauté, œuvrer pour le bien-être collectif et la vie de la commune. Je les remercie pour leur travail et leur implication.

Malgré la pandémie, nous avons pu organiser de nombreux événements dans la commune, qui nous ont permis de nous rencontrer et de nous divertir. Cette année, nous retrouverons la fête foraine de printemps.

Notre commune connaît une période riche en projets.

Certains de ces projets vont changer le visage de Janville et nous permettre d'envisager d'autres aménagements. C'est le cas de la construction de la déviation. Elle est attendue depuis plusieurs dizaines d'années. Ce désir sera bientôt une réalité. Le Département va entamer la construction de la déviation du Puiset, qui sera en service d'ici la fin de l'année. La déviation de Janville sera réalisée en 2023.

L'équipe municipale précédente avait programmé un nouveau lotissement. L'aménagement du lotissement du mail du Jeu-de-Paume débutera en ce début d'année. 42 lots à construire seront commercialisés durant l'année. Afin de conserver du potentiel pour de futurs aménagements, nous avons missionné un établissement public foncier, pour porter l'achat de 2 terrains représentant une réserve foncière de 15 000 m<sup>2</sup>.

Les gendarmes de la Brigade motorisée l'attendent depuis leur arrivée. Dès l'accord final de la direction de la gendarmerie, la construction des nouveaux bureaux sera lancée. L'État nous a octroyé une subvention substantielle qui nous permet d'équilibrer financièrement l'opération.

Nous avons commencé un long chantier d'enfouissement des réseaux et de réfection des trottoirs. Cela se fera sur plusieurs mandats à raison d'une rue par année. Les travaux de l'avenue du Général de Gaulle seront certainement terminés au printemps et nous entamerons des travaux dans la rue Gambetta. Nous rencontrerons les riverains au printemps, pour leur exposer ce projet. Mais nous n'oublions pas les autres bourgs de la commune. Après le curage de la mare cet été, la place d'Outrouville va être réaménagée. Au Puiset, les rues de l'Église et du Château seront en partie refaites. Des places de parking vont être aménagées rue de la Mare-au-levant et rue du Dauphin. À Mervilliers, les trottoirs de la rue Saint-Roch seront refaits.

Nous sommes à l'air de la communication et il nous a semblé important de promouvoir notre commune au travers de ses commerces, ses

services, ses associations, son patrimoine et ses animations, via un nouveau site internet que vous pourrez découvrir dans ce bulletin.

Nous devons également réfléchir à notre avenir, aux projets structurants de notre ville, pour accentuer la dynamique de notre commune. Pour cela, l'État nous a proposé une labellisation « Petites Villes de Demain ». Je l'ai signée avec le Secrétaire d'État chargé de la Ruralité, Joël Giraud, lors de sa venue à Janville le 24 novembre. Pour nous aider à définir notre projet de territoire et mettre en œuvre notre plan d'action, nous avons recruté un chef de projet. Je souhaite que vous soyez associés à cette réflexion par des réunions, des sondages, des rencontres et par la formation d'un conseil de citoyens. Cette réflexion devra être à 360°, du commerce, de la santé, de la culture, du patrimoine, jusqu'à l'aménagement de l'espace public. Nous souhaitons également mettre en place un conseil des jeunes pour les impliquer dans la vie de la municipalité.

Nous avons commandé une étude de piste cyclable reliant Janville à Toury. Le bureau d'étude a présenté le résultat lors du dernier conseil municipal. Elle permettra de relier les deux communes pour différents usages et répondre au problème de sécurité sur la départementale, pour les vélos. Ce projet sera intégré dans l'aménagement foncier en cours permettant de ne pas prendre de terres agricoles.

Au début de mon mandat, j'ai fermé la rue de la Bretonnerie pour un péril imminent, car un bâtiment privé menaçait de s'écrouler. La commune s'est portée acquéreur de ce bien, pour une somme symbolique. Nous devrions concrétiser la vente durant l'année et nous ferons démolir l'édifice. Ce qui permettra de rouvrir cette rue.

Je n'oublie pas l'absence de médecin généraliste qui est votre principale préoccupation. Vous connaissez tous la pénurie de médecins au niveau national. Janville n'est malheureusement pas un cas isolé. En essayant de trouver des solutions avec l'Ordre des médecins et les professionnels de santé, je suis persuadé que nous pouvons surmonter cette situation. La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Beauce-Gâtinais, dont Janville-en-Beauce fait partie, a mis en place un numéro gratuit pour accéder à un médecin du territoire en cas de besoin.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

**Excellente année à tous! Construisons ensemble le Janville-en-Beauce de demain.**

**Stéphane Maguet**

**Site internet : [www.janville-en-beauce.fr](http://www.janville-en-beauce.fr),**

Un outil à la disposition de tous. Il a été créé pour vous apporter tous les renseignements utiles dans le domaine municipal, administratif, social, associatif et économique, ainsi que l'actualité communale

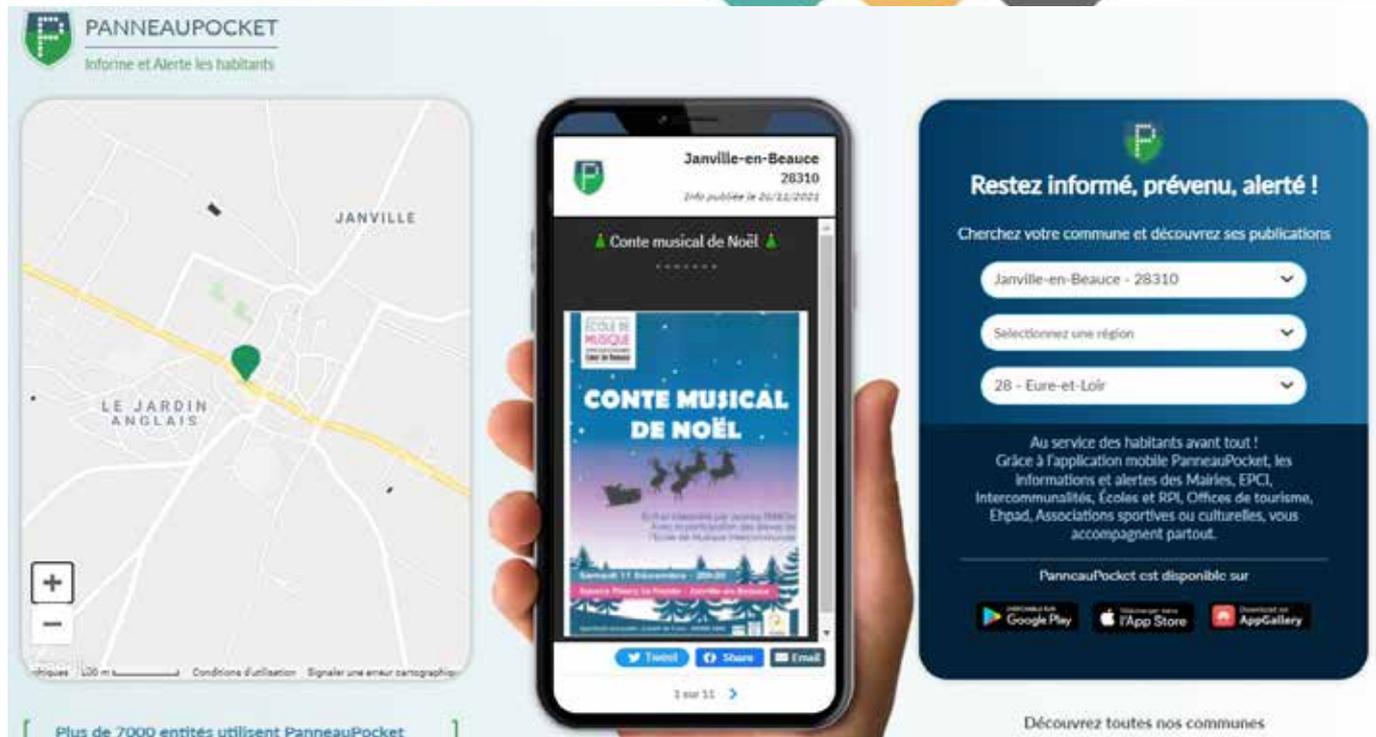
Une publication de la commune de Janville-en-Beauce / Directeur de la publication : Stéphane Maguet / Conception graphique et impression : Images'In et Imprime, Neuville-aux-Bois / édité à 1500 ex.

Déclinée comme il se doit en édition classique à feuilleter (Bulletin municipal annuel et Le Petit Janvillois mensuel), la communication officielle de Janville-en-Beauce se réinvente et enrichit constamment ses outils en ligne.

Désormais, retrouvez-nous sur :

[www.janville-en-beauce.fr](http://www.janville-en-beauce.fr),

le nouveau site qui vous apportera tout ce que vous souhaitez savoir sur notre commune, mais aussi sur nos pages Facebook Mairie Janvilleenbeauce et Police Municipale Janvilleenbeauce, et sur PanneauPocket, l'application qui vous donnera les dernières informations en direct sur votre smartphone !





## Signature du Contrat de Relance et de transition écologique (CRTE) du Cœur de Beauce

L'Espace Thierry-le-Fronde de Janville accueillait le 24 novembre un invité de marque : Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité.

Au côté, notamment, de Stéphane Maguet, maire de Janville-en-Beauce, et de Benoît Pellegrin, Président de la CCCB, le secrétaire d'État venait signer le CRTE du Cœur de Beauce. Ce même jour, Janville-en-Beauce et Toury devenaient « Petites villes de demain ».

Signé pour six ans, ce nouveau CRTE doit permettre d'accélérer la relance et d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans notre territoire. Illustrant la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales, il intègre plusieurs dispositifs d'accompagnement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de Plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables seront prises en compte.

Le CRTE intègre notamment le Contrat de Transition écologique (CTE), qui résulte d'une co-construction avec les élus, les services de l'État, les entreprises et les citoyens.



## LES JARDINS 2 DAVID

Idéalement situés en entrée de ville, Les Jardins 2 David ont ouvert leurs portes le 10 février 2021.

D'une surface de 960 m<sup>2</sup> dont 480m<sup>2</sup> couverts, ce nouveau commerce offre aux amoureux de nature tout ce qui leur est nécessaire pour assouvir leur passion, depuis les plantes intérieures ou extérieures jusqu'aux produits destinés aux animaux.

Les Jardins 2 David continueront à approfondir leurs gammes au service de la clientèle...

3 Rue du Bois du Loup

28310 Janville-en-Beauce

Ouvert du mardi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le dimanche de 09h30 à 12h30,

**Tél.: 02.37.24.19.07**



## Bon Gusto

Restauration rapide  
sandwich pizza

4 Place Georges-Clemenceau



## Soin énergétique Catherine Tillay

Soin énergétique, magnétiseur  
Aide à la guérison physique, moral et émotionnel

Uniquement sur rendez vous

06.13.02.67.47

Mail : [catherine.energie28@gmail.com](mailto:catherine.energie28@gmail.com)



## Grill Janville

Restauration rapide  
grillades sandwich tacos burgers paninis

5 Place du Martroi



## Le Bar Café des Sports PMU Janville

8 Rue du Maréchal Foch

L'heure est au renouveau : après 13 années de présence, M. et Mme Save ont pris leur retraite (bien méritée) fin février, et ce sont désormais Sébastien (ancien commercial) et Fanny (ancienne employée dans le domaine hospitalier) – un jeune couple dynamique – qui auront le plaisir de vous accueillir en tant que gérants.



## L'année 2021 à la médiathèque de Janville-en-Beauce

Il aura fallu attendre juin 2021 pour que les restrictions sanitaires s'assouplissent. En effet, nous n'avions plus d'obligation de jauge au sein du bâtiment, mais également plus de mise en quarantaine des documents, ce qui nous offrait enfin la possibilité d'entrevoir de nouvelles perceptives culturelles.

Il est vrai que les restrictions sanitaires qui étaient en vigueur sur tout le territoire eurélien ont gâché les rendez-vous habituels.

Au printemps, la médiathèque a organisé un concours photo sur le thème du « territoire de Janville en Beauce » : 24 enfants ont pu ainsi exprimer leur talent de photographe. Le jury a désigné les heureux lauréats de ce concours où des lots ont été proposés par la

### Médiathèque de JANVILLE-EN-BEAUCE

02.37.90.16.35

16 rue du Cheval Bardé - 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE

#### Heures d'ouverture au public :

- > *Mardi de 16 h 00 à 19 h*
- > *Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h*
- > *Vendredi de 16 h 00 à 18 h.*
- > *Samedi de 09 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h*

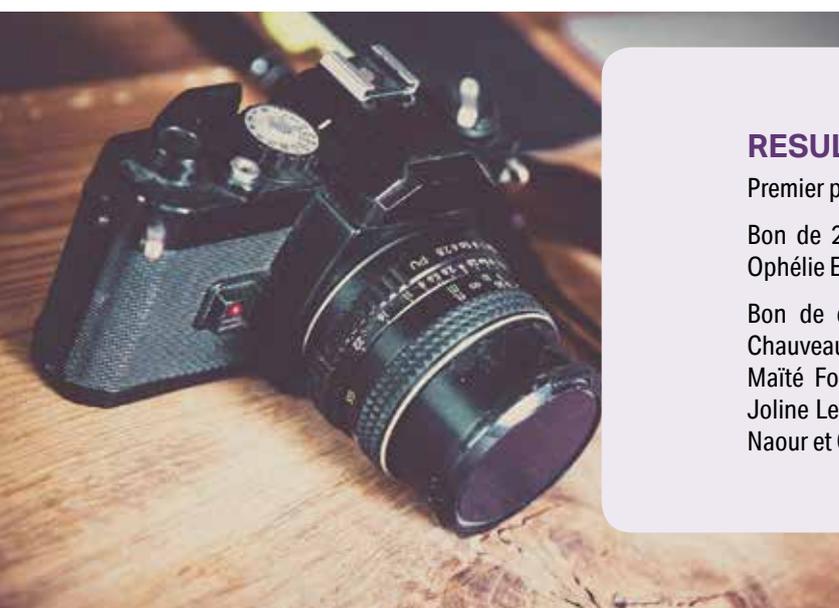
#### Hors restrictions sanitaires

médiathèque avec des bons d'achat à valoir à la librairie de Janville « Une page à écrire », mais aussi par le biais du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel de Janville – lots qui auront ravi tous les participants. Les photos ont été exposées à la médiathèque jusqu'à la fin de l'année.

INFOS



Concours photo une partie des participants



### RESULTATS du concours photo :

Premier prix : Bon de 30 euros : Joshua Cheminelle.

Bon de 20 euros : Beverly Belin, Lucie Chansard, Zélie Cheminelle, Ophélie Eymard et Jeanne Liguët.

Bon de dix euros : Martin Bonneau, Margot Chataignier, Laurine Chauveau, Vivien Chauveau, Benoit Eymard, Enola Fabre, Paola Fagnou, Maïté Forteau-Riffet, Eva Fouquiau, Lana Gomes, Mickaël Jambier, Joline Le Brazidec, Edouard Morin, Joseph Morin, Emilie Naour, Erika Naour et Gabriel Servant.

# LA MÉDIATHÈQUE L'ÉTUDE

---

Il aura fallu ensuite attendre juillet pour recevoir à nouveau dans nos murs l'association « Ludo Beauce » qui pendant un week-end est venue proposer des jeux ludiques auxquels 90 personnes – enfants et adultes – ont participé.

Début août était également programmé une nouvelle nuit « des étoiles » alors que celle de 2020 avait été annulée pour cause de Covid, mais voilà, c'était sans compter avec les caprices de la météo qui en ce samedi 7 août sont venus gâcher ce rendez-vous avec l'association « Antarès » de Guillonville.

En octobre, le bibliothécaire a proposé un rendez-vous autour de comptines musicales qui ont séduit plus d'une vingtaine d'enfants. Ce rendez-vous est proposé mensuellement et les enfants adorent venir chanter et danser !

Les écoles primaires ont pu reprendre le chemin de la médiathèque, tout comme les classes maternelles grâce aux bénévoles, Martine et Annick.

Nous avons pu clôturer tout de même l'année 2021 avec une très belle exposition de photos en noir et blanc sur la Beauce, proposée par Francis Malbête, photographe attaché au département d'Eure-et-Loir, et qui aura connu un beau succès. C'était la première exposition depuis les deux dernières années.



Comptines musicales



Inauguration expo photo Francis Malbete



LUDO BEAUCE

Nous espérons que l'année 2022 sera bien meilleure que les deux années précédentes, avec de nombreux rendez-vous pour tout public !!

**Pour cette année 2022, trois expositions sont prévues.**

**De mars à avril, nous accueillerons une artiste peintre, Geneviève Lavillaugouet. De mai à juin, Joe Ame, peintre de scènes aux couleurs du cinéma hollywoodien, et en septembre, jusqu'à fin novembre, une exposition sur les moulins de Beauce.**

## Commémoration du 19 mars 1962 (jour anniversaire du cesser le feu en Algérie)



Remise de décorations par Jean-Louis Baudron, maire honoraire et chevalier de la Légion d'honneur, à Bernard Bataille (Médaille militaire) et Philippe Pellé (Croix du Combattant).

## Cérémonies du 8 mai à Janville et au Puiset

## Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940, à Janville



## Cérémonies du 14 juillet à Janville

Revue des sapeurs-pompiers avec la participation de Rythmes et Jazz ; remise des prix aux jeunes mamans et pour les maisons fleuries ; remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6e ; remise de distinctions aux sapeurs-pompiers



Remise des dictionnaires



Remise des prix pour les maisons fleuries



Remise des prix Jeunes mamans

## 10 septembre : le titre de maire honoraire est conféré à Jean-Louis Baudron

Par le préfet d'Eure-et-Loir, à la demande du conseil municipal de Janville-en-Beauce ; en présence d'Hervé Demai, sous-préfet de Châteaudun, de Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir, de Stéphane Le Dorven, Président du Conseil départemental, de Sylvaine Boens, conseillère régionale, et de Stéphane Maguet.



## Les cérémonies du 11 novembre à Janville et au Puiset



## SOLIDARITÉ

### Familles rurales

Rappelons que cette association répond aux besoins matériels des familles les plus démunies, en leur distribuant chaque semaine des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en provenant de la Banque alimentaire de Chartres.

En 2020, les Familles rurales ont ainsi aidé 29 familles et 62 personnes, en leur distribuant 9167 kg de denrées et produits.

**La participation demandée aux familles est la suivante :**

- pour 1 ou 2 personnes : semaine impaire : 6 EUR ; semaine paire : 8 EUR
- pour 3 ou 5 personnes : semaine impaire : 8 EUR ; semaine paire 10 EUR

En raison des conditions sanitaires actuelles, la seconde activité de l'association, à savoir le SCRABBLE, n'a pu reprendre, malheureusement.

Les Familles rurales tiennent à remercier chaleureusement les nombreux donateurs lors de la collecte de la banque alimentaire qui s'est déroulée les 26 et 27 novembre 2021 dans le supermarché de Janville.

### Restos du Cœur

La collecte nationale des Restos du cœur prévue les 5, 6 et 7 mars 2021 ayant été reportée dans l'Eure-et-Loir, celle-ci a eu lieu les 14 et 15 mai. Dans les 3 magasins participants (Intermarché de Janville, Leader Price de Janville et U express de Toury), les Restos du cœur ont récolté plus d'une tonne de produits de toutes sortes.

Pour la campagne d'été, 28 familles étaient inscrites dont 36 personnes ; et pour la campagne d'hiver, 26 familles dont 43 personnes, qui ont toutes bénéficié de l'aide alimentaire.



A Janville, l'année a été marquée par l'enfouissement des réseaux avenue du Général de Gaulle – opération non encore terminée fin 2021, en raison d'une intervention tardive de la société Orange. Les travaux seront achevés début 2022 (arbres, regards et enrobés).

Toujours à Janville, mais également au Puiset, de multiples travaux de réfection et de mise aux normes ont été réalisés dans les logements communaux (plomberie, électricité, peinture et menuiserie).

La voirie n'est pas en reste : à la suite des importantes chutes de pluie de l'an passé, une attention particulière a été portée sur la reprise de tampons, les bordures de trottoirs, et la remise en état de certains puisards ; ceci, dans les trois communes déléguées.

Une importante opération a commencé sur la mare d'Outrouville (curage et évacuation de la vase), laquelle se poursuivra en 2022 par la reprise de son réseau d'eau pluviale, l'aménagement de places de stationnement, et les travaux d'étanchéisation de la mare.

Deux fins de chantiers ont permis des inaugurations d'importance en 2021 : celle de la mare du Puiset le 7 septembre, et celle de la place Maurice-Violette à Janville le 21 septembre.



## Mare du Puiset



## Réalisation d'une sectorisation d'eau sur la commune déléguée d'Allaines Mervilliers

Réalisation d'une sectorisation du réseau d'eau sur la commune déléguée d'Allaines Mervilliers :

La préservation des ressources en eau, le suivi des volumes transitant dans les réseaux, la recherche de fuites et la diminution des volumes non facturés font partie de nos préoccupations. La sectorisation du réseau communal offre une réponse efficace à ce défi.

Après Janville en 2016, c'est au tour de la commune d'Allaines Mervilliers de se voir doter d'une mise en place de 3 débitmètres sur son réseau d'eau potable. D'une longueur d'environ 18 kms ce réseau se devait d'avoir un système de surveillance afin d'éviter toutes anomalies. Grâce à ces débitmètres, via une transmission SOFREL, il nous est aujourd'hui possible de savoir exactement le volume d'eau transitant dans le réseau et de pouvoir intervenir rapidement en cas de fuite et ainsi améliorer notre rendement réseau.

Suite à un appel d'offres l'entreprise Véolia a été retenue pour un montant de 20 660,83 € HT soit 24 793 € TTC afin de réaliser ces travaux. Une subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne nous a été accordée pour un montant de 14 462,58 € (70 % du montant HT).



Place Maurice Violette



## Travaux prévus en 2022

**A Janville :** le début des travaux de viabilisation nécessaires au nouveau lotissement qui verra le jour à proximité du mail du Jeu-de-Paume – chantier qui connaîtra deux phases (suivant le planning des réservations) et dont une parcelle sera réservée pour bâtir des logements de la gendarmerie. Celle-ci connaîtra en outre un agrandissement de ses bureaux et la construction d'un bâtiment annexe. Rue Gambetta, les réseaux seront enfouis et les trottoirs refaits. Comme chaque année, des travaux seront entrepris dans les logements communaux, et la voirie connaîtra d'importantes opérations de VRD, en prévision de la future déviation. Enfin, des travaux seront réalisés dans les locaux des Services techniques de la commune, ainsi pour l'aménagement de la grange récemment acquise.

**Au Puiset :** la voirie sera reprise aux abords de l'église ; avec la pose de bordures de caniveaux. Deux places de parking verront le jour rue de la Mare.

## La commune

vient de confier à un architecte du patrimoine la mission de préparer un plan pluriannuel de restauration de ses monuments historiques, dont en priorité l'église Saint-Etienne de Janville, et sans oublier la chapelle de la Trinité.



## DU NOUVEAU DANS VOS DÉCHÈTERIES

Plus facile

Plus moderne

Plus responsable

Dès 2022,  
le même  
pass'déchèterie  
en mieux !



Restez informé de l'actualité  
de vos déchèteries  
Téléchargez l'application  
SITREVA



Plus de renseignements sur [sitreva.fr](http://sitreva.fr)

### Depuis le 1er janvier 2022, les apports en déchèterie des particuliers sont comptabilisés en nombre de points.

Le principe est simple : aucune limitation de volume de déchets apportés ; la valeur de l'apport sera déterminée par la catégorie du moyen utilisé pour transporter vos déchets.

En tant que particulier, vous disposez d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement, de 50 points que vous pourrez utiliser grâce à votre pass' déchèterie.

### Ainsi vous pourrez par exemple, effectuer :

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque
- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque
- 10 apports dans un petit camion
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

Moyen de transport des déchets	Points
<b>Voiture de tourisme</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	1 Pt
<b>Petit utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	3 Pts
<b>Grand utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t 	6 Pts
<b>Petit camion</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t 	10 Pts
<b>Petite remorque</b> • Simple essieu 	1 Pt
<b>Grande remorque</b> • Double essieu 	3 Pts
<b>Autre moyen</b> 	1 Pt

Sans limitation de volume, vous pourrez organiser librement vos apports en fonction de vos seuls besoins.

Sans démarche supplémentaire, vous pourrez accéder dans les mêmes conditions à toutes les déchèteries de Sitreva.

Si le crédit de 50 points ne vous suffit pas, c'est facile : vous pourrez créditer votre compte en points supplémentaires, selon le tarif en vigueur, depuis « Mon espace » sur sitreva.fr. Les conditions qui s'appliquent sont alors celles des professionnels.

Si plusieurs membres de votre foyer vont régulièrement en déchèterie, c'est facile ; vous pourrez lier un nouveau pass'déchèterie à votre compte, sur simple demande depuis « Mon espace » sur sitreva.fr

Vous pourrez gérer votre ou vos pass'déchèterie(s) et accéder à toutes les informations relatives à votre compte et vos apports dans « Mon espace » sur sitreva.fr

Vous y retrouverez l'historique de vos différents apports, pourrez télécharger les bons de dépôt.

Vous pourrez créditer votre compte en points supplémentaires.

Vous pourrez y faire la mise à jour de vos données personnelles : déménagement, changement de nom ... ou encore déclarer la perte d'un pass'déchèterie, demander l'attribution d'un pass'déchèterie supplémentaire ou demander son renouvellement.

Vous y retrouverez votre ou vos cartes pass'déchèterie(s) dématérialisée(s).

L'ensemble de ces nouvelles fonctionnalités sont disponibles depuis le début janvier 2022.

## Tri-score des déchets transportés

	<b>Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution</b>	<b>A B C D E</b>
	<b>Autres déchets recyclables, sans sur-tri</b>	<b>A B C D E</b>
	<b>Autres déchets recyclables, après sur-tri</b>	<b>A B C D E</b>
	<b>Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental</b>	<b>A B C D E</b>
	<b>Déchets non recyclables et/ou non triables</b>	<b>A B C D E</b>



ALLAINES-MERVILLIERS

JANVILLE

LE PUISET

## NAISSANCES

DATE DE NAISSANCE	NOM ET PRENOM	LIEU DE NAISSANCE
2 janvier	ECHARD Timéo	SARAN (Loiret)
5 janvier	GUERARD Hoktavia	ÉTAMPES (Essonne)
18 février	RAHOU Daphné	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
22 février	PRÉVOST CHATELIN Kenzo	ÉTAMPES (Essonne)
2 mars	AGBOHOU SIMON Mya	ÉTAMPES (Essonne)
25 mars	KLIENKOFF Rose	SARAN (Loiret)
4 avril	FREITAS DE SOUSA MOTA DA ROCHA Rosa	ÉTAMPES (Essonne)
7 mai	LARGANT Juliette	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
27 mai	ARAUJO DIAS DE SOUSA Kélio	PARIS 15ème
8 juin	KERROUCHE Wafa	ÉTAMPES (Essonne)
23 juillet	DUPIRE Hector	LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
7 octobre	CHAPUT BERNARD Johanna	ORLÉANS (Loiret)
12 octobre	LECRY Mylann	ORLÉANS (Loiret)
20 novembre	CAPRICE Néhyl	ÉTAMPES (Essonne)
23 novembre	DAVID Jolan	ORLÉANS (Essonne)

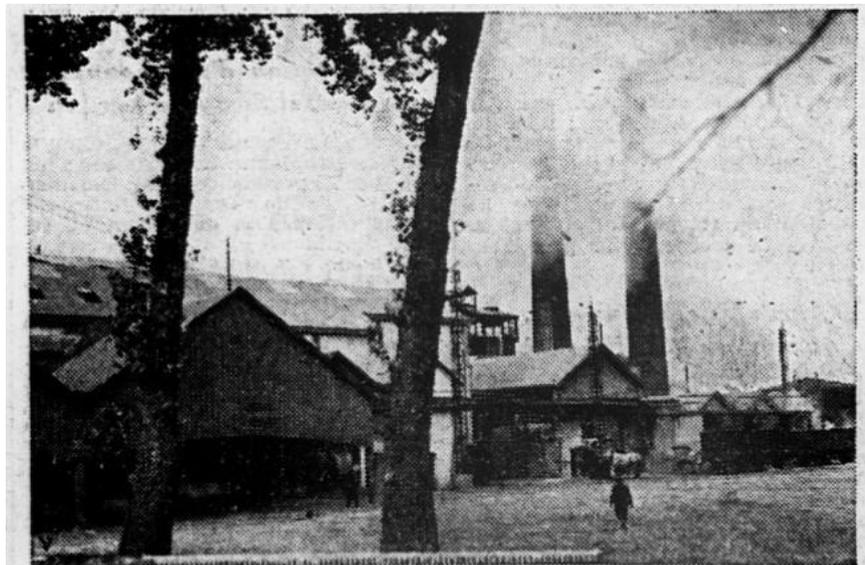
## MARIAGES

DATE	NOMS ET PRENOMS
30 janvier	Dunis SARAIVA & Elizabeth GONCALVES
29 mai	Simon CORDONNIER & Chloé DUBAULT
19 juin	Fabien MOREAUX & Sophie GENTY
3 juillet	Mathieu LAURENT & Marie ROBERT
30 octobre	Jean-Baptiste CAPAI & Anaïs DUBOURG

## DÉCÈS

DATE	NOM ET PRENOM
5 janvier	RICOU André (décédé à CHÂTEAUDUN)
5 janvier	PETIT Michel (décédé à SARAN)
12 janvier	GAUDICHAU Denis
19 janvier	FOURMONT veuve ROUILLON Pauline
23 janvier	CHAUVEAU Allain (décédé à NEUVY-EN-BEAUCE)
28 janvier	LEMOIS FERREIRA Armando (décédé à LE COUDRAY)
28 janvier	LEGENDRE Lucienne (décédée à ORLÉANS)
1er février	BOURGEOIS Edmond
3 février	VALLEE William
4 février	CAZANVIEILH-DELAUBERT Lucien (décédé à ORLÉANS)
17 février	MARCHAND veuve CHÉHET Denise (décédée à LE COUDRAY)
19 février	CRETAL Guy
25 février	JOUSSET veuve BIZOUARNE Jeannine
2 mars	PESCHARD Louis
2 mars	LE GELDON Yves (décédé à DOURDAN)
2 mars	LETHROSNE épouse CLICHY Hélène (décédée à VOVES)
3 mars	BARRAULT veuve POMPON Marinette
21 mars	BRIAND veuve FOURCHÉ Paulette
8 avril	BARRET épouse ROBIC Huguette
20 avril	PELLETIER Albert (décédé à DREUX)
30 avril	MAGALHAES Francisco
4 mai	DOMINIK Janina
5 mai	SERGENT Marcelle
14 mai	FAUCONNIER Jean-Michel (décédé à SARAN)
15 mai	QUINTON veuve ROULLEAU Germaine

3 juin	BÉGAULT Bernard (décédé à OLIVET)
4 juin	BLANC veuve TEXIER Janine
6 juin	NEVEU Fernand
6 juin	ROZIERE épouse DEMOUY Rosa
17 juin	BOHAN veuve FRANJOU Simone
13 juillet	HARTER épouse HÉBERT Danielle
14 juillet	AGUILAR BELTRAN épouse CHARLES Maria (décédée à ORLÉANS)
14 juillet	GOTIN Thierry (décédé à CORBEIL-ESSONNES)
18 juillet	MARIN veuve SEVESTRE Jacqueline (décédée à ORLÉANS)
22 juillet	GOARIN Daniel (décédé à PARIS 10ème)
2 août	DESVAUX Simone
16 août	BARILI Jacques (décédé à CHÂTEAUDUN)
12 septembre	ROBLOT veuve NOËL Jacqueline (décédée à JANVILLE)
20 septembre	RABOISSON Christian (décédé à ORLÉANS)
27 septembre	AMAT Stéphane (décédé à ANGERVILLE)
8 octobre	DOS SANTOS RODRIGUES Jorge (décédé à ORLÉANS)
9 octobre	FOULON veuve GARNIER Ginette
26 octobre	BROUTÉ Daniel
07 novembre	BRACQUEMOND Jacques
12 novembre	VINDREAU Stéphane
04 décembre	MARTIN Solange



LA SUCRERIE DE TOURY (Eure-et-Loir)  
où a éclaté la grève qui donna lieu vendredi à de sanglantes échauffourées

## LES BAGARRES DE TOURY



M. LORRÉ, cultivateur à Janville, président du Syndicat Agricole, qui appartenait au groupe assailli par les Algériens

Le sieur Lorré, de Janville, et la sucrerie de Toury en 1936 (L'Ouest Eclair du 19 octobre 1936, p. 1).

Les élections législatives d'avril et mai 1936 ont apporté un bouleversement de l'échiquier politique. Pour la première fois dans l'histoire du pays, un socialiste, Léon Blum, dirige le gouvernement. Il peut compter sur la participation des radicaux et le soutien du parti communiste. Le pays traverse alors une grave crise économique, celle de la Grande Dépression qui a pris naissance aux Etats-Unis en 1929. Le chômage est élevé, les exportations baissent, l'inflation est galopante et la production industrielle peine à redémarrer. Une série de grèves paralyse l'activité en mai et juin, et le franc doit être dévalué en septembre. La région de Janville n'échappe pas au marasme. Tous les yeux se tournent vers la sucrerie de Toury, alors la quatrième de France.

Fondé en 1874, elle est dirigée par l'héritier Lambert, par ailleurs maire de la commune. Sa production atteint 250 000 sacs par an. Pour la faire tourner entre septembre et janvier, son propriétaire fait appel à 700 saisonniers dont environ 200 Tchecoslovaques et Polonais, 160 Kabyles et 70 Bretons, qui viennent renforcer l'effectif habituel des 200 salariés du canton. Le recours à cette main-d'œuvre « étrangère » passe mal dans la population, attendu qu'elle entretient une concurrence synonyme de pression à la baisse sur les salaires. C'est alors qu'un grave incident éclate le 17 octobre. Il va faire la « une » de la presse nationale.

Chauffés par quelques syndicalistes venus de Paris, une partie des saisonniers, notamment Kabyles, se mettent en grève. Il s'ensuit une occupation de l'usine, compliquée par l'intrusion d'éléments extérieurs venus manifestement « pour en découdre ». Leur revendication première porte sur le salaire journalier de 24 F, que les grévistes entendent voir revalorisé à 36 F. Chez les cultivateurs

de betteraves, la consternation est grande, peu importe l'orientation politique de chacun. En effet, comme le rapporte l'éditorialiste du Petit Oranais, « la betterave n'attend pas plus d'être arrachée que le blé n'attend d'être moissonné et le raisin vendangé. Les paysans, de tous points du département d'Eure-et-Loir accourent vers Toury et Janville, pour se concerter et défendre au mieux leur récolte menacée ».

André Bonneau, entrepreneur de battages, maire de Janville et conseiller général, partage la colère de ses confrères, dont le porte-parole est le sieur Lorré, cultivateur d'une ferme de 94 hectares à Janville, et président de la Fédération agricole d'Eure-et-Loir. Comme l'explique Lorré au correspondant du Figaro, « Il faut comprendre la mentalité du Beauceron, [...] indépendant et travailleur. Vous avez des cultivateurs qui sont à la terre seize et dix-huit heures par jour. Pour gagner quoi ? Trois fois rien. La culture de la betterave comporte des frais énormes pour très peu de bénéfices. Le moindre arrêt de la sucrerie, qui absorbe au jour le jour la production à vingt kilomètres à la ronde, est une catastrophe qui nous affecte immédiatement ». Or, les meneurs de la grève ont arrêté la machine d'alimentation d'eau de l'usine et coupé son éclairage électrique, le risque étant bien sûr que, « si l'on cesse brusquement de chauffer les appareils à cuire les betteraves, le sirop de sucre devient dur comme du béton. Les appareils doivent être démontés et la fabrication arrêtée pendant plusieurs semaines. » Le reporter de Candide en tire une conclusion amère : « Les pertes qu'occasionneraient la grève achèveront de ruiner des centaines de foyers paysans, très mal en point après trois ans de crise intense ».



Janville s'organise. Au préfet Edmond Caillet, le sieur Lorré précise dans L'Ouest Eclair, que si l'Etat ne parvient pas à faire évacuer l'usine, « nous nous chargerons nous-mêmes de ce travail ». Venu à Toury en urgence, Caillet tente de calmer le jeu et arrache au patron Lambert l'augmentation de salaire attendue des saisonniers. Mais les esprits sont désormais trop échauffés et une bagarre aussi brève qu'intense éclate entre agriculteurs beaucerons et ouvriers kabyles, auxquels se sont joints quelques saisonniers bretons. Dépassé par les événements, le service d'ordre de la gendarmerie ne peut empêcher une trentaine de blessés dans chaque camp.

La grande presse en fait ses choux gras, en considérant l'échauffourée selon un angle politique. Pour Le Petit Oranais, journal des colons d'Algérie, « Les communistes à la solde de Moscou [...] dressent la masse ouvrière contre la masse paysanne et enseignent aux

indigènes des colonies [...] à se révolter contre l'ordre établi » ; pour Le Populaire, « organe central socialiste », le principal fautif est Lambert, connu pour renvoyer des saisonniers peu avant la fin de chaque campagne de betteraves, sous un prétexte lui évitant de leur payer la prime convenue ; pour L'Ouest Eclair, les fauteurs de troubles sont indubitablement des « gros bras » venus de la périphérie parisienne, armés de barres de fer et de drapeaux rouges ; pour Candide et L'Action française les coupables sont à la fois les saisonniers venus de l'étranger et le patron Lambert, qui s'entendent sur le dos des « agriculteurs français »... En d'autres termes, à chacun sa vérité !



## J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible à partir du 1er janvier 2022.

## Le dépôt en ligne, c'est :

- un service accessible à tout moment et où que vous soyez, par une démarche simplifiée.
- un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier et d'envoyer vos demandes par courrier recommandé.
- une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

## COMMENT FAIRE ?

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande : choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux, éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction et anticiper votre calendrier de réalisation.

Déposez-le en ligne via le guichet unique sur [ads.eurelien.fr/guichet-unique](https://ads.eurelien.fr/guichet-unique)

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers, mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais de traitement de vos données.

**DES AIDES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT**  
avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**2021-2026**

- Conseils gratuits
- Assistance technique
- Dossiers de subvention
- Accompagnement personnalisé

**RENSEIGNEZ-VOUS DES MAINTENANT**

Lors des permanences mensuelles d'information (sauf en août)

**au sein des Maisons France Services sur RDV**

<b>les mois pairs</b> <i>février, avril, juin, octobre, décembre</i>	<b>les mois impairs</b> <i>janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre</i>
<b>le 1er mercredi à Orgères-en-Beauce de 10h à 12h</b> <i>2 rue de l'Arsenal</i>	<b>le 3ème mercredi à Janville-en-Beauce de 10h à 12h</b> <i>ZA de l'Ermitage</i>
<b>le 3ème mercredi aux Villages Vouéens de 10h à 12h</b> <i>4 rue Texier Gallas</i>	

et ponctuellement dans les communes alentours

En contactant directement l'opérateur

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
Agence EURE-ET-LOIR

**02 37 20 08 58**  
[contact28@solihha.fr](mailto:contact28@solihha.fr)  
[www.solihha-normandie-seine.fr](http://www.solihha-normandie-seine.fr)

En saisissant votre demande sur le site :  
[monprojet.anah.gouv.fr](https://monprojet.anah.gouv.fr)

## Service de l'Urbanisme

15 place du Martroi

JANVILLE - 28310 JANVILLE-EN-BEAUCE

Tél. 02.37.90.00.53.

Mail : [janvilleenbeauce.mairie@orange.fr](mailto:janvilleenbeauce.mairie@orange.fr)

L'année 2021 s'achevant, j'en profite pour dresser le bilan des interventions de votre Centre de Secours de Janville-en-Beauce

Tout d'abord, pour l'aspect opérationnel, nous avons effectué 250 interventions dont 200 de secours à victimes, lesquelles sont en progression d'année en année.

Le Centre peut compter sur le dynamisme et le professionnalisme de ses 23 sapeurs-pompiers dont 4 femmes, mais le nombre d'interventions étant toujours en hausse, dans un contexte de désertification médicale, je lance un appel à toutes les personnes – hommes et femmes – qui voudraient donner un peu de leur temps pour intégrer le Centre d'intervention de Janville.

**JE VOUS ANNONCE UNE TRES BONNE NOUVELLE ATTENDUE DEPUIS DE LONGUES ANNEES : L'ARRIVEE D'UNE AMBULANCE (VSAV), DEBUT 2022, A JANVILLE.**

Nous vous remercions du chaleureux accueil et de votre générosité lors de notre passage des calendriers.

Prenez soin de vous et de toutes les personnes qui vous sont proches.

**Adjudant-chef Bruno Richer**

contact : cisjanville@gmail.com ou en mairie de Janville



## LE COMITÉ DES FÊTES



Après une année blanche de 2020, l'année 2021 a été en demi-teinte, en effet le Comité des Fêtes n'a pu reprendre ses animations qu'en septembre.

Celles-ci ont commencé par le loto du 11 septembre, qui a connu une très bonne affluence, puis par la journée accordéon du 24 octobre, avec plus de 250 danseurs. Ont suivi le marché de Noël du 21 novembre et, pour finir l'année 2021, le spectacle de Noël, comédie musicale chantée en direct, qui aurait pu connaître un meilleur succès... le Comité aurait préféré faire salle comble ! En effet, bien que 1000 flyers aient été distribués dans les écoles de Janville et ses environs, seules 130 personnes ont réservé, dont 68 enfants...

# JOURNÉE ACCORDÉON

- ✦ J.F Carcagno
- ✦ Nathalie Bernat
- ✦ Frank Ledey

## Dimanche 24 Octobre

11H  
19H

28310  
**JANVILLE**  
Espace Thierry la Fronde

ENTRÉE ET REPAS 32 EUROS  
apéritif / entrée / plat / fromage / dessert / café

**Réservation repas**  
**06 72 94 33 67 ou**  
**06 83 00 09 67**  
Avant le 17 octobre 2021

PLACES LIMITÉES

**Pass sanitaire obligatoire**



## MAIRIE - PETITE SALLE (15 Place du Martroi)

- **ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DE L'ECRITURE POUR ADULTES - CRIA 28**  
 † sur RdV - 02.37.36.06.19 / cria28@laposte.net

## CONSULTATION JURIDIQUE

sur rendez-vous le dernier vendredi du mois (après-midi)

Tél. : 06.18.64.03.41 (appeler avant le mardi)

## CENTRE D'ACTION SOCIALE (1 Place Maurice-Viollette)

- **LES RESTOS DU COEUR**  
 † le MARDI de 14 h 00 à 16 h 30 (selon planning)
- **LA BANQUE ALIMENTAIRE / LES FAMILLES RURALE**  
 † le MERCREDI de 14 h 00 à 16 h 00 (selon planning)

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE (31 Rue du Mail du Jeu-de-Paume – 02.37.35.90.90)

- . CABINET INFIRMIÈRES : Tél. : 02.37.90.00.69
- . CHIRURGIENS-DENTISTES : Tél. : 02.37.35.35.27
- . DIÉTÉTICIENNE : Tél. : 06.79.45.81.85
- . MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE : Tél. : 02.37.35.90.92
- . ORTHOPHONISTE : Tél. : 02.37.35.23.24
- . PÉDICURES – PODOLOGUES : Tél. : 02.37. 35.90.91
- . PSYCHOLOGUE CLINICIEN : Tél. : 02.37.35.23.23

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL d'Eure-et-Loir :

- **SERVICE DE LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)**  
 † préparation à la naissance : vendredi matin  
 † permanences infantiles : 1er et 3ème jeudi du mois de 13 h 30 à 16 h  
 † consultations infantiles : 3ème mardi du mois
- **SERVICE ACTION SOCIALE**  
 † Assistante Sociale - Madame PIMENTA – Tél. : 02.37.20.14.42  
 Le mardi sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h 30  
 † Conseillère en Economie Sociale et Familiale – Madame LEBEAU  
 Tél. 02.37.20.14.14 Visites à domicile et possibilité de rendez-vous.  
 † Agent de lien social – Madame BRIERE – Tél. : 02.37.20.14.56  
 4ème mardi après-midi du mois sur rendez-vous
- **SERVICE DE LA MÉDECINE AU TRAVAIL : SISTEL / 02.37.25.16.00**

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) - CCCB

ZA de l'Ermitage - 1 Rue du Docteur Casimir-Label - JANVILLE  
 02.37.90.15.41 / msapjanville@coeurdebeauce.fr

- **RELAIS EMPLOI – CYBER EMPLOI**  
 † LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI de 09 h à 12 h -  
 02.37.90.15.66 / msapjanville@coeurdebeauce.fr
- **TRÉSOR PUBLIC**  
 † de 09 h à 12 h (uniquement sur rendez-vous)  
 Tél. : 02.37.90.1)
- **CARSAT CENTRE (Caisse de Retraite et Santé au Travail)**  
 † le 3e MARDI du mois de 09 h à 16 h 30 (uniquement sur rendez-vous)  
 39 60 (depuis un poste fixe) / 09.71.10.39.60 (depuis un mobile)
- **UFC – QUE CHOISIR 28**  
 † le 2e LUNDI du mois de 14 h 30 à 17 / 02.37.30.17.57
- **MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARTRES**  
 † le LUNDI de 09 h 30 à 12 h – sur rendez-vous  
 02.37.36.49.50 / contact@maj-chartres.fr
- **ESPACE INFO - ENERGIE**  
 † le 1er MERCREDI du mois de 10 h à 12 h (uniquement sur RdV) /  
 02.37.21.32.71 / eie28@hd.fr
- **SOLIHA - OPAH : Amélioration de l'Habitat**  
 † le 3e MERCREDI des mois impairs de 10 h à 12 h / 02.37.20.08.58  
 contact28@solihha.fr
- **SERVICES PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION 28 – SPIP 28**  
 † 2e et 4e ou 5ème MERCREDI du mois 09 h 30 à 16 h 30  
 (uniquement sur RdV) / 02.37.18.33.78
- **ACTION LOGEMENT**  
 † Sur rendez-vous - Tél. : 02.37.18.56.50)
- **ASSOCIATION TUTÉLAIRE d'Eure-et-Loir – A.T.E.L.**  
 † 1er VENDREDI du mois : de 13 h 30 à 15 h 30 (uniquement sur rendez-vous)
- **ASSURANCE MALADIE SERVICE SOCIAL – CARSAT - Assistante Sociale**  
 † 2ème et 4ème MARDI du mois : de 09 h à 16 h (uniquement sur rendez-vous)

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Médecins	36.24
Pharmacie de garde	32.37
Urgence Gaz	0800 47 33 33
Sécurité électricité	0810 33 37 51

Allô Service Public (service de renseignement administratif interministériel)	39.39
Solitudeécoute (pour les plus de 50 ans)	0800 47 47 88
Agri Ecoute (Actifs ou retraités agricoles en situation de détresse)	09 69 39 29 19
Violences conjugales	39.19
Stop Djihadisme	0800 00 56 96
Animaux perdus (tatoués).	0810 778 778

**Le 2 octobre 2021 :**

Le Requiem de Mozart, par l'Orchestre de Chambre d'Etampes, sous la direction de Rodolphe Gibert (église Saint-Etienne de Janville)

**le 27 août Les Oreilles qui saignent (Janville)****le 25 juillet : le feu d'artifice en son et lumières au Puiset****le 16 octobre Trium Vira en concert à l'Espace Thierry-la-Fronde (Janville)**

# AGENDA

ALLAINES-MERVILLIERS	JANVILLE	LE PUISET
JANVIER	Jeu 06 Ven 07 Ven 07 Dim 09 Dim 23	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Club « Loisirs des Aînés » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Association Rythmes & Jazz VCEUX DU MAIRE LOTO – Comité des Fêtes REPAS – Club « Loisirs des Aînés »
MARS	Mardi 01 Jeu 03 Sam 05  Dim 13 Ven 18 Sam 19 Dim 20 Dim 27	CARNAVAL – École Notre-Dame ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Club des Retraités du PUISET RENCONTRE d'AUTEURS-CONFÉRENCIERS sur le thème : Patrimoine vivant de Beauce – Librairie « Une Page A Ecrire » SPECTACLE - ASSOCIATION « Rêves et Espoirs » CARNAVAL – Écoles Publiques Commémoration du 60ème anniversaire du « Cessez-le-Feu » de la Guerre d'Algérie - FNACA THÉ DANSANT – Comité des Fêtes REPAS des « Cheveux Blancs » du PUISET
AVRIL	Sam 02 Dim 10 Mer 13 Me20 / J21 / Ve22 Dim 24 Sam 30	SPECTACLE « GOLDMAN » - Comité des Fêtes Elections Présidentielles SPECTACLE – Association « l'Art de vous Enchanter » STAGE – École de Musique Intercommunale CCCB Elections Présidentielles SPECTACLE de PRINTEMPS – Associations « l'Art de vous Enchanter » et « CHORÉ'ART »
MAI	Dim 08 Dim 08 Dim 08 S 21 / D 22 / L 23	COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945 COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945 COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945 FÊTE DE PRINTEMPS – Comité des Fêtes
JUIN	Sam 04 Jeu 09 Sam 11 Dim 12 Dim 19 Dim 19 Mardi 21 Mer 22 Sam 25 Mardi 28	THÉÂTRE – « Le Dindon de Feydeau » REPAS « Fête des Mères » – Club des Retraités du PUISET JOURNÉES du PATRIMOINE SPECTACLE « JOHNNY » - Comité des Fêtes Elections Législatives GALA - ASSOCIATION GYM ARTISTIQUE Elections Législatives FÊTE DE LA MUSIQUE SPECTACLE – Association « L'Art de vous Enchanter » KERMESSE – Ecole Maternelle FÊTE – École Notre-Dame
JUILLET	Jeu 14 Jeu 14 Jeu 14 S 23 & D 24	FÊTE NATIONALE FÊTE NATIONALE FÊTE NATIONALE FÊTE DE LA MADELEINE
SEPTEMBRE	Dim 04 Sam 10	VIDE GRENIER – Association pour la Sauvegarde de la Chapelle et du Patrimoine Local LOTO – Comité des Fêtes
OCTOBRE	Sam 08 Dim 09 Sam 15 Dim 23 Lun 31	CONCOURS CHALOUPÉE – Club des Retraités du PUISET REPAS des « CHEVEUX BLANCS » - ALLAINES-MERVILLIERS et JANVILLE CONCERT D'AUTOMNE – Association Rythmes & Jazz JOURNÉE ACCORDÉON – Comité des Fêtes RANDO HALLOWEEN
NOVEMBRE	Ven 11 Ven 11 Ven 11 Ven 11 Dim 13 Dim 20	CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 LOTO – Association Sportive Janvilloise - football REPAS – Club des Retraités du PUISET MARCHÉ DE NOËL – Comité des Fêtes
DÉCEMBRE	S 03 & D 04  Sam 10 Jeu 22	EXPOSITION PHOTOS et COSTUMES de SCÈNE - DIFFUSION de CONCERTS - HOMMAGE à JOHNNY à l'occasion du 5ème anniversaire de son décès SAINTE-BARBE - Pompiers REPAS DE NOËL – Club des Retraités du PUISET